

Règlement CRAFT-ARAVISTRAIL

Edition 2017

Préambule

Le présent règlement est disponible sur le site de CRAFT-ARAVISTRAIL (www.aravistrail.fr) et un extrait sera affiché au centre de course dès l'ouverture du retrait des dossards.

Organisation

Aravistrail (association loi 1901, inscrite au journal officiel N°0041 du 10 octobre 2008) organise l'épreuve CRAFT-ARAVISTRAIL avec le concours de l'office du tourisme de Thônes Val Sulens et de la Communauté de Communes du Val de Thônes.

Parcours

CRAFT-ARAVISTRAIL est une course nature, empruntant les sentiers du massif des Bornes-Aravis.

Trois parcours sont proposés le samedi 24 juin 2017 :

Parcours	Distance	Dénivelée	Départ	Arrivée
67	+/- 67 km	+/- 4 900 m	04h00 Thônes	Thônes
44	+/- 44 km	+/- 3 100 m	05h30 Thônes	
25	+/- 25 km	+/- 1 350 m	08h00 Thônes	

En fonction des conditions du terrain, et de la météo, le comité d'organisation pourra être amené à mettre en place des parcours de replis qui pourront entraîner des modifications de distance et de dénivelée.

Esprit

Nos parcours sont résolument « montagne » c'est-à-dire que :

- Les dénivelées positives et négatives sont significatives,
- Les chemins ne sont pas toujours roulants,
- Les conditions météorologiques peuvent changer de façon brutale.

Notre volonté est que tous les concurrents passent la ligne d'arrivée.

Nous vous proposons 3 parcours pour que vous puissiez choisir celui qui convient à vos conditions du moment : ne vous surestimez pas, au risque de garder un mauvais souvenir de notre belle région. Ce serait dommage !

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de tout coureur n'ayant pas respecté l'éthique sportive au cours de manifestations antérieures.

Participation

Les 3 parcours sont ouverts aux hommes et femmes de toutes nationalités.

Année de naissance	Catégorie	Parcours possibles	
1998 à 1999	Junior	N/A	25
1995 à 1997	Espoir	67 et 44	
1978 à 1974	Sénior		
1977 et avant	Master		
• 1968 à 1977	• Vétéran 1		
• 1958 à 1967	• Vétéran 2		
• 1948 à 1957	• Vétéran 3		
• 1947 et avant	• Vétéran 4		

Inscriptions

Modalités

Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur le site [www. Aravistrail.fr](http://www.Aravistrail.fr) ou par courrier à l'adresse suivante :

Aravistrail - Office du Tourisme, 4 Place Avet 74430 Thônes.

Votre inscription sera validée dès lors que :

- Nous aurons réceptionné votre bulletin d'inscription rempli, pour les inscriptions par courrier,
- Nous serons en possession de votre certificat médical de moins d'un an au jour de la course vous autorisant la pratique de la **course pédestre en compétition** ou de la photocopie d'une licence sportive d'une des fédérations suivantes : FFA, FFCO, FFCM, FFCAM, FF Triathlon accompagnée du visa médical.
- Votre règlement aura été effectué soit par carte bancaire (via internet) soit par chèque à l'ordre de « Aravistrail » pour les inscriptions par courrier.

Pour les Jeunes né(e)s après le 24 juin 1999, mineurs au jour de la course, une autorisation parentale est obligatoire.

Les inscriptions seront closes le dimanche 18 juin 2017 à minuit, date de la poste faisant foi.

Assurance-Annulation

Nous vous proposons une **Assurance-annulation** qui, si vous y souscrivez et la réglez, vous permettra d'être remboursé des sommes versées, sous réserve de fourniture d'un certificat médical de contre-indication.

Les demandes d'annulation seront prises en compte jusqu'à 5 jours avant la course, soit jusqu'au 19 juin 2017, le cachet de la poste faisant foi.

Aucun remboursement ne sera effectué sans souscription à cette assurance.

Les sommes non restituées seront reversées à une association caritative.

Services fournis

Parcours	Lots inscription	Ravitaillements	Lots Finishers	Repas arrivée
67	Oui	Parcours et arrivée	Oui	Oui
44	Oui	Parcours et arrivée	Non	Oui
25	Oui	Parcours et arrivée	Non	Non

Tarifs

Parcours	Nombre maximum d'inscriptions	Date d'inscription		Assurance annulation
		Jusqu'au 16/04/2017	Du 17/04/2017 au 18/06/2017	
67	200	67 €	72 €	7 €
44	300	44 €	49 €	5 €
25	400	25 €		3 €

Changement de parcours

Les changements de parcours seront pris en compte jusqu'à la date de clôture des inscriptions, soit le 18 juin 2017, sous réserve du versement des éventuels surcoûts.

Aucun remboursement ne sera effectué. La différence de tarification sera reversée à une association caritative.

Matériel

Le matériel listé ci-dessous prend en compte votre sécurité ainsi que l'environnement « montagne » qui peut amener des changements rapides des conditions atmosphériques. Cette liste de matériel a été établie en liaison avec les équipes de secours présentes sur CRAFT-ARAVISTRAIL.

En fonction des prévisions météorologiques pour le jour de la course, du matériel conseillé pourra devenir obligatoire.

L'information sera faite sur le site la veille de la course et lors du retrait des dossards.

Nous serons vigilants, sur le matériel obligatoire, il en va de votre sécurité. **Des contrôles de sac auront lieu : au départ, ponctuellement en course, ainsi qu'à l'arrivée.**

Matériel	67 km	44 km	25 km
Chaussures adaptées à la course / marche en terrain de montagne	O	O	O
Réserve d'eau d'au moins un litre	O	O	O
Couverture de survie	O	O	O
Sifflet et téléphone mobile	O	O	O
Gobelet pour la course et l'arrivée	O	O	O
Lampe frontale	O	C	N/A
Vêtements haut et bas imperméables gardant la chaleur, permettant de supporter le mauvais temps en montagne et, si incident, d'attendre les secours dans les meilleures conditions possibles	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course
Vêtements de rechange	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	N/A
Gants	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course
Bonnet, casquette ou bandana	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course
Bâtons	C	C	C

« O » Matériel obligatoire – « C » Matériel conseillé – « N/A » Non Applicable

Attention : Tout absence de matériel obligatoire au départ, en course ou à l'arrivée entrainera le non départ, l'abandon ou la disqualification.

Retrait des dossards

Le retrait des dossards se fait au centre de course situé à la Salle des Fêtes de Thônes le :

- Vendredi 23 juin de 16h00 à 19h00 pour l'ensemble des parcours ;
- Samedi 24 juin de 04h15 à 05h00, en priorité pour le 44 km ;
- Samedi 24 juin jusqu'à 07h00 pour le 25 Km.

Le retrait des dossards se fait sur présentation d'une pièce d'identité, avec émargement sur la liste des coureurs inscrits.

Briefing avant course

15 minutes avant chacun des départs.

Horaires de départ

67 : samedi 24 juin, 4 h salle des fêtes de Thônes

44 : samedi 24 juin, 5 h 30 salle des fêtes de Thônes

25 : samedi 24 juin, 8 h salle des fêtes de Thônes

Porte et barrières horaires

Notre souhait est que chaque concurrent passe la ligne d'arrivée, tout en n'allant pas au-delà de ses limites physiques. Pour cette raison nous avons mis en place une porte et des barrières horaires.

Elles seront définies en fonction des prévisions météorologiques 8 jours avant la course. Elles seront reprises sur le site internet et confirmées la veille de la course sur le site de la course et sur le site internet.

Porte horaire

La porte horaire permettra de rejoindre l'arrivée par un trajet plus court. Une pénalité de 10 heures sera appliquée en sus du temps de course.

Barrière horaire

Lorsqu'un concurrent arrive à une barrière horaire hors délai, il est mis hors course et remet son dossard. Il est rapatrié par l'organisation jusqu'à Thônes.

En aucun cas, un concurrent « hors délai » ne sera autorisé à poursuivre le parcours.

Contrôles - Abandons

Le dossard doit être porté devant et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit donc être toujours positionné au dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac ou une jambe. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés. Des contrôles seront effectués durant l'épreuve afin d'assurer de parfaites conditions de régularité de course.

En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement :

- Prévenir le responsable du poste de contrôle le plus proche et lui remettre son dossard.
- Suivre les indications du contrôleur et/ou du PC course pour rejoindre l'arrivée.

En aucun cas, un concurrent « hors délai » ne sera autorisé à poursuivre le parcours.

Interruption de la course

En cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité, le comité d'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours et/ou de modifier le parcours et/ou de modifier les barrières hors délai et/ou la porte horaire.

Sécurité

Vous allez évoluer sur des terrains de montagne. L'organisation aura sécurisé les passages les plus délicats. Vous rencontrerez des contrôleurs tout au long du parcours. Ils sont là, avant tout, pour votre sécurité. Ces contrôleurs vous donneront des consignes. Il est obligatoire de respecter ces consignes : il vaut mieux perdre quelques secondes dans un passage délicat.

Ne négligez surtout pas votre équipement vestimentaire, surtout en cas de météo défavorable ou incertaine. Il peut faire très vite froid sur les points hauts du parcours même en juin.

Des postes de sécurité seront implantés en plusieurs points du parcours. Ces postes seront en liaison radio avec le PC de la course.

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle sera en mesure d'intervenir sur le parcours par tout moyen approprié y compris hélicoptère en cas de nécessité. Les médecins officiels seront habilités à retirer le dossard et à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

Environnement

Comme nous, vous aimez la nature, alors respectons-la. Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper. En effet, couper un sentier provoque une érosion irréversible du site et le dégrade donc irrémédiablement.

Vous avez été capable de transporter vos gels, barres etc... pleins. Vous pouvez et devez donc les ramener vides.

Tout concurrent surpris en infraction sera immédiatement disqualifié.

Au niveau des aires de départ et d'arrivée des toilettes sont mises à disposition et une signalétique est mise en place, afin d'assurer le respect des biens publics et privés. Tout manquement pourra être amené à faire l'objet de sanction.

Ravitaillements

Ce trail se déroulant en **semi-autonomie**, le nombre de ravitaillements est limité au strict minimum et sera fonction des conditions climatiques.

Ne comptez pas sur les ravitaillements pour votre suffisance alimentaire.

Chaque concurrent doit avoir son **gobelet** avec lui durant la course. Il n'y aura pas de gobelet aux postes de ravitaillement ni à l'arrivée.

Repas d'après course

Samedi 24 juin à partir de 12h30 et jusqu'à 21h30.

Les repas d'après course sont compris dans les droits d'inscription pour les coureurs du 67 km et du 44 km.

Pour les accompagnants et participants sur le 25 km, le repas d'après course nécessite d'être acheté en supplément (13 € lors de l'inscription et 15 € le jour de la course).

Accompagnants

Les vélos, VTT ou engins motorisés sont formellement interdits sur le parcours. Toute assistance individuelle en dehors des points homologués est interdite, de même que l'accompagnement en course. Une information détaillée permettant aux accompagnants de suivre la course sera mis en ligne sur le site www.Aravistrail.fr.

Classements et récompenses

Aucune prime en argent n'est distribuée.

Pour le 67 km et le 44 km, un classement scratch hommes et femmes reprenant les trois premier(e)s et ensuite les trois premiers(es) de chaque catégorie (sans cumul des deux) sera établi.

Pour le 25 km, les trois premiers et premières seront récompensés.

Le club le plus représenté sur l'ensemble des trois parcours sera récompensé.

Animaux

Les parcours traversent des alpages et des zones sensibles. Pour la quiétude des troupeaux il est interdit de courir avec un chien même tenu en laisse.

Assurances

Responsabilité civile

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantie les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Individuelle accident

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance « individuel - accident » couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent.

Jury

Son pouvoir de décision est sans appel. Il pourra être amené à prendre des décisions concernant le report ou l'annulation de la course en fonction des conditions météorologiques.

Pénalités et Disqualification

1 heure de pénalité sera appliquée pour chaque effet ou matériel obligatoire manquant.

Les pénalités pourront aller jusqu'à la mise hors course.

Tout coureur n'ayant pas respecté le présent règlement sera disqualifié.

Droit d'Image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Loi informatique et liberté

Les données sont gérées par le secrétariat de l'Aravistrail. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant.

Par le fait de s'inscrire à un des parcours proposé, le concurrent autorise la publication de son nom, prénom, catégorie, voire club si donnée présente, dans la liste des participants, ainsi que sur la liste des résultats qui sont et seront accessibles notamment à tous sur le site internet Aravistrail.